



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COUR DES COMPTES

Le Premier Président

**DISCOURS DU PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DES COMPTES A
L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'ECHANGE DE VOEUX 2023.
(17/02/2023)**

Monsieur le Procureur Général près la Cour des comptes,

Messieurs les Présidents des Chambres,

Messieurs les Conseillers maîtres,

Messieurs les Premiers Avocats Généraux,

Madame et Monsieur les Rapporteurs Généraux Adjoints,

Madame et Messieurs les Conseillers référendaires,

Messieurs les Avocats Généraux,

Madame et Messieurs les Directeurs,

Messieurs les personnels techniques et administratifs

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous saluer et de me retrouver parmi vous à l'occasion de cette cérémonie d'échange de vœux, une première depuis que je suis à la tête de la Cour des comptes.

Je rends grâce à l'Eternel notre Dieu, le maître des temps et des circonstances qui nous a donné à nous tous le souffle de vie et permis que nous soyons présents ce jour en ce lieu.

Je rends un hommage mérité à son Excellence Monsieur le Président de la République, Magistrat suprême pour la réhabilitation de la Cour des comptes.

Point n'est besoin, en effet, de vous rappeler que notre entrée en fonction procède de notre nomination par ordonnance présidentielle, laquelle a été suivie de notre prestation de serment intervenue le 31 Août 2022.

Cette année 2022 aura donc été pour nous remplie de couronnement et d'accomplissement après tout le processus de notre recrutement en 2013.

Le changement de leadership à la tête de la Cour des comptes fait suite à la volonté de son Excellence Monsieur le Président de la République, Magistrat suprême de réhabiliter cette Institution supérieure de contrôle des finances publiques de la République Démocratique du Congo.

La cérémonie de ce jour est une occasion de faire le point sur ce que nous avons pu réaliser ensemble depuis que je suis à la tête de cette institution, il y a moins de six mois de cela, et d'annoncer les perspectives d'avenir de la Cour des comptes à court et moyen terme.

En me plaçant à la tête de la Cour des comptes, le Magistrat suprême m'a donné une mission : celle de faire jouer pleinement à cette Institution ses missions régaliennes dans le contrôle des finances et des biens publics.

Pour ce faire, aussitôt entré en fonction, je me suis employé à poser les fondements sur lesquels reposera toute l'architecture de la Cour des comptes.

Aussi, juste après ma prise de fonctions, j'ai constitué mon Cabinet de travail et entrepris la mise en place des structures de base de la Cour des comptes en prenant des décisions concernant la recomposition des chambres de la Cour en y affectant les Présidents des chambres, les magistrats, le personnel technique et les Greffiers.

J'ai également affecté des Premiers Avocats Généraux et des Avocats Généraux au Parquet Général.

Le processus de mise en place des organes de la Cour des comptes se poursuivra avec la signature dans les jours qui viennent des décisions d'organisation d'autres formations délibérantes et consultatives de la Cour en l'occurrence la formation inter-chambres, le comité des programmes et des rapports ainsi que le Conseil de direction, sans oublier les Chambres réunies dont la composition doit être complétée avec l'entrée des membres élus.

S'agissant de la mise en place du Conseil supérieur de la Cour des Comptes, qui constitue l'une de mes préoccupations majeures, je vous informe que sous peu, des élections seront organisées.

Mon objectif en ce début d'année, à l'interne, est de parfaire la structure organique de la Cour des comptes.

La Cour doit être très bien structurée pour agir et interagir avec toutes les parties prenantes dans l'environnement des finances publiques en République Démocratique du Congo.

Dans cette perspective, j'ai commencé par assurer à notre Cour sa visibilité en tant qu'institution supérieure de contrôle notamment par les contacts avec les autres organes de contrôle de l'Exécutif comme l'Inspection Générale des Finances, l'Autorité de Régulation des marchés publics, la Direction Générale de Contrôle des Marchés publics. Les contacts vont se poursuivre avec les autres structures de contrôle du Gouvernement.

Au même moment, avec le financement du Gouvernement, la Cour a mis en place un programme de sensibilisation et de vulgarisation de sa loi organique pour faire connaître à toutes les personnes intéressées son organisation et ses missions. C'est l'objet des journées portes ouvertes et des ateliers de vulgarisation que

nous avons inaugurés avec la Société civile et qui vont se poursuivre avec les Ordonnateurs tous les acteurs qui interviennent dans l'exécution des budgets de l'Etat, des provinces et des entreprises du portefeuille de l'Etat et des Etablissements publics.

Un atelier de sensibilisation sera organisé aussi à l'intention de nos honorables Députés et Sénateurs.

Demain déjà, ce sera le tour des comptables publics principaux et des Receveurs principaux des Régies financières, au Palais du Peuple.

Toujours dans la perspective d'une année 2023 que je pressens particulièrement laborieuse à la Cour des comptes, des rapprochements fructueux ont d'ores et déjà été opérés avec des structures des Ministères du Budget et des finances et la Banque Centrale du Congo pour faciliter la mise en œuvre des mécanismes de veille budgétaire et financière, cette nouvelle stratégie que la Cour des comptes est en train de mettre en place pour surveiller en temps réel la gestion des finances et des biens publics, à tous les niveaux de l'Etat.

Toutes les informations générées par les transmissions d'informations à la Cour nous permettront de traquer tous les indisciplinés budgétaires qui continuent à gangréner la gestion des finances publiques de notre pays.

Sous ma houlette, la Cour mettra en place un environnement général de contrôle efficace, préventif et répressif avec notamment la mise en route de ses missions juridictionnelles. Nous passerons ainsi de la pédagogie à la répression.

La formation en contrôle juridictionnel en faveur des magistrats et des greffiers en est un signe annonciateur. D'autres formations sont prévues.

Monsieur le Procureur Général près la Cour des comptes,

Messieurs les Présidents des Chambres,

Messieurs les Conseillers maîtres,

Messieurs les Premiers Avocats Généraux,

Madame et Monsieur les Rapporteurs Généraux Adjoints,

Madame et Messieurs les Conseillers référendaires,

Messieurs les Avocats Généraux,

Madame et Messieurs les Directeurs,

Messieurs les personnels techniques et administratifs

Mesdames et Messieurs,

L'année 2023 que nous venons de commencer augure de grandes choses pour la Cour des comptes. Le vote et la promulgation de la Loi de finances de l'exercice 2023 est un indice qui me permet d'y croire.

En effet, le Gouvernement a mis à la disposition de la Cour des comptes, pour la première fois depuis plusieurs années, un budget qui lui permettra de faire face à ses besoins de fonctionnement et d'investissements.

Les crédits qui ont été alloués à la Cour des comptes en termes de fonctionnement, des rémunérations et des investissements lui permettront de remplir plus aisément ses missions de contrôle.

Un accent fort sera mis sur le volet formation. Toutes les structures de la Cour bénéficieront des formations tant au pays qu'à l'extérieur.

S'agissant particulièrement des investissements, la Cour des comptes a bénéficié des crédits pour amorcer sa déconcentration.

Afin de nous permettre de consommer les crédits ainsi mis à la disposition de la Cour des comptes, j'ai résolu de restructurer la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics dont l'inefficacité a été plus que notoire. Dans les jours qui suivent, des décisions seront prises dans ce sens.

S'agissant du social, des efforts seront déployés pour l'améliorer. Je pense ici notamment aux problèmes liés à la correction des erreurs dans les calculs des rémunérations et aux soins médicaux du personnel.

A ce sujet, j'ai instruit mon Cabinet de parfaire les démarches déjà amorcées auprès des Institutions hospitalières dans la perspective des conventions à signer pour la prise en charge médicale des magistrats, cadres et agents de la Cour des comptes.

De même, un service de restauration sera bientôt installé à la Cour des comptes pour permettre aux cadres et agents de se restaurer dans de meilleures conditions. La Cour des comptes participera aux coûts de restauration pour que les prix pratiqués soient abordables.

S'agissant des problèmes liés aux rémunérations, des contacts seront pris avec la Direction de la paie pour que la Cour soit fixée sur l'emploi du supplément de l'enveloppe des rémunérations. Nous devons voir ensemble dans quelle mesure elle pourra permettre le recrutement de 100 magistrats et de 150 administratifs, tel que projeté lors de la conférence budgétaire qui a donné lieu au budget en cours.

Une préoccupation majeure demeure, cependant, pour ce qui est des indemnités de sortie et la pension de retraite des magistrats retraités en 2022.

La solution avait été trouvée seulement pour le Premier Président et le Procureur Général émérites.

Quant aux autres aînés retraités avec honorariat, non encore servis à ce jour, j'ai personnellement pris des contacts auprès du Ministre d'Etat, Ministre du Budget pour que leur dossier connaisse une issue favorable en ce début d'année.

Monsieur le Procureur Général près la Cour des comptes,

Messieurs les Présidents des Chambres,

Messieurs les Conseillers maîtres,

Messieurs les Premiers Avocats Généraux,

Madame et Monsieur les Rapporteurs Généraux Adjoints,

Madame et Messieurs les Conseillers référendaires,

Messieurs les Avocats Généraux,

Madame et Messieurs les Directeurs,

Messieurs les personnels techniques et administratifs

Mesdames et Messieurs,

Il vous souviendra de mon accent particulier sur la discipline, sur le respect de l'heure du travail, le respect dû aux autorités, gage d'une harmonie dans l'environnement de service. Je vous annonce que je serai encore plus rigoureux car je constate un certain relâchement.

L'année qui s'ouvre doit s'inscrire en lettres de noblesse en ce qu'elle consacre une ère nouvelle dans les activités de la Cour des Comptes, à savoir le fonctionnement du juridictionnel par la prise des arrêts en matière de jugement des comptes et de fautes de gestion.

Pour l'heure, la plupart des magistrats, des auditeurs et vérificateurs sont sur terrain, en mission à travers toute la ville province de

Kinshasa dans les Cours et Tribunaux et Parquets dans le cadre de l'Audit des recettes judiciaires. J'attends de toutes ces équipes un fructueux résultat pour le rayonnement de notre institution supérieure de contrôle.

Je présente vivement à chacun d'entre nous mes vœux les meilleurs de santé, de prospérité, d'abnégation au travail, de longévité, de bonne santé et de succès.

Je souhaite, en outre, que l'intégrité et la dignité deviennent votre seconde nature.

Vive la Cour des comptes !

Je vous remercie.